

# Crespières

# Guide ÉDITION 2018 pratique



# Aux Alluets-le-Roi

Une entreprise familiale depuis 1982



Shetlands, double poneys, chevaux

Du cours particulier au cours collectif

Du loisir à la compétition

Animations diverses

Stages pendant les vacances scolaires

Équitation scolaire

Pension boxe

**À 5 minutes, venez nous rendre visite**

ROUTE DE CRESPIÈRES - 78580 LES ALLUETS-LE-ROI

**Tél.: 01 39 75 95 52**

**www.poneyclub-centreequestre-alluets.com**



## LE PLEIN DE PRODUITS SAINS SUR VOTRE TRAJET QUOTIDIEN

LES FERMES  
DE GALLY



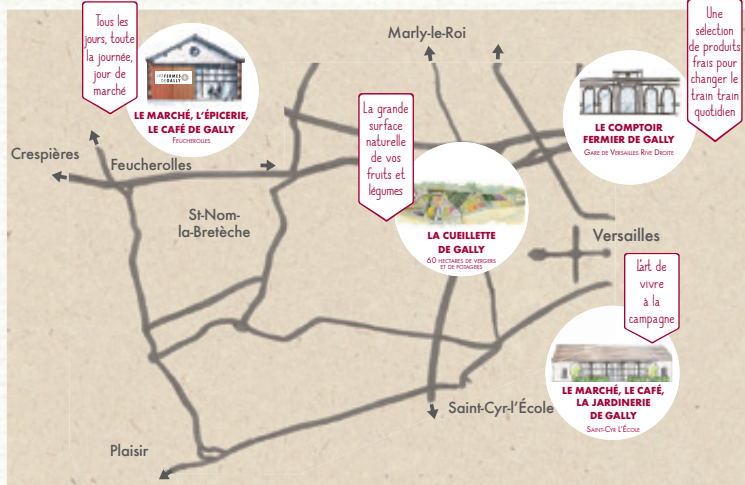
*Passez chez nous en rentrant chez vous*

**Le Marché, Le Café,  
La Jardinerie de Gally  
St-Cyr-l'École**  
Route de Bailly (D7)  
78210 Saint-Cyr-l'École  
01 30 14 60 60  
9h30 à 19h

**Le Marché, L'Épicerie  
Le Café  
Feucherolles**  
20 rue des Petits Prés  
78810 Feucherolles  
01 30 54 54 54  
9h à 20h  
Dimanche 10h à 19h

**Le Comptoir Fermier  
de Gally  
Gare Versailles Rive Droite**  
Avant de sortir à droite  
Tous les jours en libre service

**La Cueillette de Gally  
Bailly**  
Route de Saint-Cyr  
78870 Bailly  
10h - 18h en avril, mai  
9h - 19h de juin à octobre



lesfermesdegally.com

lesfermesdegally

@fermes\_gally

Les Fermes de Gally

4 Le mot du maire,  
L'équipe municipale

6 Les commissions

7 La communauté  
de Communes  
Gally-Mauldre

8 Il fait bon vivre  
à Crespières

10 Le personnel  
communal

12 Les services  
communaux

14 Les démarches  
administratives

17 La réglementation

20 Les adresses  
administratives

22 Pour vos enfants

23 Les associations

25 Les informations utiles

30 Le blason

Abonnez-vous à la Newsletter  
[www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)

Directeur de la publication :  
Adriano Ballarin

Rédacteurs :  
Commission communication



CE MAGAZINE A ÉTÉ RÉALISÉ PAR

Qlovis Productions Martine Delorenzi 06 09 53 46 61  
3<sup>bis</sup> rue des Sablons 78580 Bazemont





# Vous faciliter le quotidien

Ph. Stéphanie Compoin



**Adriano Ballarin**  
MAIRE DE  
CRESPIÈRES

Comme chaque année, la rentrée est pour nous l'occasion de vous proposer le nouveau petit guide pratique afin de faciliter vos démarches diverses : administratives, techniques, scolaires... Que vous soyez nouvel arrivant ou Crespierois depuis plusieurs années, vous ne manquerez pas d'y trouver des



informations utiles pour votre quotidien. Mon équipe municipale, le personnel de la mairie et moi-même espérons qu'il répondra à vos attentes, vous apportera le maximum de réponses et vous évitera certaines recherches fastidieuses. Nous restons à votre disposition.

Très cordialement

# L'équipe municipale

## LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

Il est composé aujourd'hui de 16 membres. Les réunions du Conseil ont lieu en général toutes les six semaines. Les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois, si un administré souhaite prendre la parole, il peut le faire en fin de Conseil. Les dates de réunions sont communiquées par voie d'affichage, dans le bulletin municipal et sur le site internet de Crespières.

## LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

**Adriano Ballarin**, maire

**Raymond Metzger**, 1er adjoint délégué aux finances

**Agnès Tabary**, 2ème adjointe déléguée à la communication externe, au scolaire et au transport THD

**Olivier Chemin**, 3ème adjoint délégué à l'économie locale

**Véronique Bigard**, 4ème adjointe déléguée aux finances et scolaire, enfance et jeunesse

**Christian Bézard**, 5ème adjoint délégué à l'urbanisme, voirie, Patrimoine, cimetière et environnement

**Denise Jacquet de Brossard**, conseillère municipale, responsable du CCAS

**François Grimonprez**, conseiller municipal

**Eric Berthémy**, conseiller municipal

**Didier Le Saux**, conseiller municipal délégué à l'urbanisme, la voirie et au patrimoine

**Cécile Mailhos**, conseillère municipale, déléguée au transport THD, aux appels d'offres

**Valérie Dorseuil**, conseillère municipale

**Pascal Petitjean**, conseiller municipal délégué à l'économie locale

**Thomas Revise**, conseiller municipal délégué au transport THD

**Carine Devaud Pinon**, conseillère municipale déléguée à la communication externe

**Laetitia Livarek**, conseillère municipale

# COMMISSIONS

COMMISSIONS	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRE SUPPLÉANTS
<b>FINANCES</b>	METZGER Raymond BIGARD Véronique	CHEMIN Olivier PETITJEAN Pascal
<b>SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE</b>	BALLARIN Adriano BIGARD Véronique	REVISE Thomas TABARY Agnès
<b>TRANSPORT THD</b>	MAILHOS Cécile REVISE Thomas	BALLARIN Adriano PETITJEAN Pascal TABARY Agnès
<b>ÉCONOMIE LOCALE</b>	CHEMIN Olivier PETITJEAN Pascal	BALLARIN Adriano JACQUET Denise REVISE Thomas BERTHEMY Eric DORSEUIL Valérie
<b>URBANISME VOIRIES ENVIRONNEMENT</b>	BEZARD Christian LESAUX Didier GRIMONPREZ François	CHEMIN Olivier JACQUET Denise BERTHEMY Eric DORSEUIL Valérie
<b>PATRIMOINE CIMETIÈRE</b>	BALLARIN Adriano BEZARD Christian GRIMONPREZ François	TABARY Agnès DORSEUIL Valérie BERTHEMY Eric
<b>ASSOCIATIONS SPORT CULTURE</b>	BALLARIN Adriano	PETITJEAN Pascal JACQUET Denise DEVAUD PINON Carine
<b>COMMUNICATION EXTERNE</b>	TABARY Agnès DEVAUD PINON Carine	PETITJEAN Pascal METZGER Raymond DEVAUD PINON Laure
<b>APPEL D'OFFRES</b>	METZGER Raymond LE SAUX Didier MAIHLOS Cécile	GRIMONPREZ François JACQUET Denise BIGARD Véronique
<b>C.C.A.S</b>	BALLARIN Adriano BEZARD Christian BIGARD Véronique GRIMONPREZ François JACQUET DE BROSSARD Denise	METZGER Marie-Odile POUDERON Héléne SANZ Micheline ZABOUB Dominique

## LE BUREAU DES MAIRES

**LAURENT RICHARD**

Maire de Maule

Président de la C.C. Gally-Mauldre  
Conseiller Général des Yvelines

**DENIS FLAMANT**

Maire de Chavenay

1er vice-président, délégué à  
l'aménagement, à la protection, à  
l'environnement, au cadre de vie, au  
logement et à la communication

**PATRICK LOISEL**

Maire de Feucherolles

2ème vice-président, délégué aux  
équipements culturels et sportifs,  
à l'action en faveur de l'enfance et  
de la jeunesse

**ADRIANO BALLARIN**

Maire de Crespières

3ème vice-président, délégué aux  
transports, aux déplacements, aux  
Nouvelles Technologies de l'Information  
et de la Communication (NTIC)

**MAX MANNÉ**

Maire de Mareil-sur-Mauldre

4ème vice-président, délégué petite  
enfance et actions en faveur des  
personnes âgées

**GILLES STUDNIA**

Maire de St-Nom-la-Bretèche

5ème vice-président, délégué au  
développement économique

**OLIVIER RAVENEL**

Maire d'Andelu

6ème vice-président,  
délégué aux questions spécifiques aux  
petites communes (moins de  
1000 habitants) et aux manifestations  
culturelles intercommunales

**ERIC MARTIN**

Maire de Montainville

**JEAN-BERNARD HETZEL**

Maire de Bazemont

**LAURENT THIRIAU**

Maire d'Herbeville

**Damien GUIBOUT**

Maire de Davron



## LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES

ANDELU : Jean-Yves Benoist ● BAZEMONT : Martine Delorenzi ● CHAVENAY : Myriam Brenac ● CRESPIERES : Agnès Tabary ● DAVRON : Valérie Pierres ● FEUCHEROLLES : Luc Taze-Bernard - Katrin Varillon ● HERBEVILLE : Jeanne Garnier ● MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie Cahuzac ● MAULE : Sidonie Karm - Armelle Mantrand - Hervé Camard ● MONTAINVILLE : Patrick Pascaud ● ST-NOM-LA-BRETECHE : Axel Faivre - Muriel Degrave - Camilla Burg – Mme.Drain





Ph. Stéphane Compoint

# Il fait bon vivre à Crespières

*Charmante commune rurale et résidentielle, Crespières se situe dans l'ondulante Plaine de Versailles.*

Le village est bâti à flanc de coteau, sur l'ancienne voie de communication de Poissy vers Chartres, capitale du Pays des Carnutes dont Crespières constituait la frontière Nord.

Son nom semble venir du latin *Crespus* qui signifie onduleux. Cette référence est vraisemblablement liée au paysage vallonné de Crespières. Au village se rattachent le hameau des Flambertins ainsi qu'une partie de la Maladrerie de Beynes.

La création d'une communauté humaine est toujours liée à l'existence de points d'eau indispensables à la vie des bêtes et aux cultures. C'est le cas pour Crespières où l'on trouvait 18 sources de très bonne eau. Les premiers Crespiérois étaient certainement des hommes du Mésolithique (8000 ans av. JC), auxquels succédèrent des hommes du Néolithique dont nous trouvons encore des traces dans nos champs : haches, grattoirs, perçoirs et autres objets.

Lors de la construction de la toute nou-

velle école maternelle, création de l'architecte Quintard-Hofstein, les fouilles ont mis à jour les traces du village tel qu'il existait au haut Moyen-âge. On y a vu un cœur de village centré plus vers le Château de Sautour et s'étendant aux pieds de l'église.

La première église de Crespières fut construite en 950, sur un ancien site celte. Elle a été remplacée par l'église Saint-Martin, vers 1150 et était rattachée à Notre-Dame-des-Champs.

De nombreux monastères et abbayes accueillaient nonnes et moines. On trouve encore trace du grand cimetière qui va de l'Abbaye Saint-Benoît, aujourd'hui Ferme Saint-Benoît, entre la rue de Moncel jusqu'au bout de la rue du Poteau Logé. L'église est inscrite depuis 1950 à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Vers le 15<sup>ème</sup> siècle, la petite noblesse vit chichement autour des Fiefs de Sautour, Boulémont et Chennevières.





Juste avant la Révolution, vers le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, Crespières compte 500 à 550 habitants. L'implantation des constructions est sensiblement la même jusqu'en 1950, ainsi que le niveau de population qui comptera 600 habitants environ. C'est une stabilité qui va commencer à basculer dans les années 1970 qui marquent un tournant avec la création de quelques « lotissements ».

A la fin de la seconde guerre mondiale, Crespières était essentiellement une commune rurale, avec des fermes nombreuses pratiquant la polyculture et l'élevage. Ces activités demandaient une nombreuse main-d'œuvre, constituée d'ouvriers agricoles, de journaliers qui se retrouvaient au zinc des neufs cafés répartis dans le village. On en trouve la trace dans le vieux cimetière du village où s'alignent les tombes situées dans le Carré des Indigents et qui portent encore quelques inscriptions rappelant un monde qu'on appelait à l'époque les chemineaux et qui venaient chercher un emploi dans les fermes et parfois ne repartaient jamais. Toutes les petites activités artisanales étaient représentées: bourrelier, maréchal-ferrant, charron, etc. mais également cordonnier, coiffeur, etc. qui permettaient au village de vivre en autarcie.

Puis, le village a évolué considérablement : l'élevage a disparu au profit de l'agriculture maraîchère et arboricole d'un côté et de l'agriculture intensive de l'autre (blé, orge, maïs, etc.). Dans les années 50, les jeunes Crespiérois vont peu à peu quitter le monde rural pour un monde industriel qui installe des usines à Flins, Poissy, etc. notamment automobiles. La vie rurale a laissé le pas au développement d'une population urbaine qui a choisi de vivre à la campagne.

Depuis les années 1970, les lotissements et agrandissements de Crespières ont fait évoluer la population jusqu'à atteindre les 1689 habitants actuels.

De nos jours, les nombreux sentiers ruraux entretenus qui serpentent dans les plaines et à travers les bois, sont toujours utilisés par les agriculteurs mais ils attirent également de nombreux randonneurs et cavaliers. L'ancien corps de garde a d'ailleurs été transformé en «relais des randonneurs » dans le centre village.

Les sentes et ruelles du village sont devenues des petits jardins fleuris permettant aux habitants de circuler, en évitant les voitures. Les commerces se maintiennent malgré les mutations de populations et les nouveaux modes de consommation, permettant de conserver une activité et des lieux de contacts.

Tout au long de l'année, l'événementiel

très riche (La Crespiéroise, la fête de la musique, les commémorations officielles, le Festival BD, la brocante, le pique-nique du village, etc.) côtoie les nombreuses activités pérennes qu'offrent les diverses associations, tant sur le plan sportif que sur le plan culturel. Décidément, il fait bon vivre à Crespières !

Code postal : 78121  
Population : 1633  
Les habitants : les  
crespiéroises, les crespiérois  
Nombre d'électeurs : 1310  
Nombre de foyers : 650  
Superficie de la commune :  
14,91 km<sup>2</sup>  
Altitude : 43 m (mini),  
185 m (maxi)  
Latitude : 48°52'44" nord  
Longitude : 01°55'26" est  
Situation : 17 km de  
St-Germain-en-Laye, 20 km  
de Versailles, 30 km de Paris  
Accès : RD 307  
Code cantonal : 78 17  
Code INSEE : 78189

# Le personnel communal

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

**Secrétaire générale des services :**

Alexandra Battesti

**Agents administratifs :** Laïla Bonadiman,  
Catherine Ihitsague, Roselyne Lemercier,  
Morgane Toussirot

## SERVICES TECHNIQUES :

**Responsable :** Fabien Duval

**Agents techniques :** Vincent Grimonprez

## SERVICES SCOLAIRES :

**ATSEM :** Natacha Mikula, Lavinia Gobaraja

## AGENTS TECHNIQUES :

**Responsable :** Françoise Laurens

**Agents techniques :** Somaine Ratsaniry,  
Mandira Villain

## ACCUEIL DE LOISIRS DE CRESPIÈRES / CANTINE :

**Responsable :** Kévin Neukermans

**Animateurs :** Maurine Guinedor,  
Doriana Verloppe

**Agent technique cantine :** Françoise  
Laurens, Somaine Ratsaniry

**Surveillants de cantine :** Laïla Bonadiman,  
Catherine Ihitsague, Kévin Neukermans,  
Maurine Guinedor, Lavinia Gobaraja,  
Doriana Verloppe, Natacha Mikula

**Étude surveillée :** Maurine Guinedor

## AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Roselyne Lemercier



*Équipe animation : Doriana Verloppe, Maurine Guinedor  
et Kévin Neukermans*



*ATSEM : Natacha Mikula et  
Lavinia Gobaraja*



**Secrétariat de la mairie et Evènementiel : Roselyne Lemerrier, Laila Bonadiman, Catherine Ihitsague, Alexandra Battesti et Morgane Toussirot**



**Agents Techniques : Mandira Villain et Somaine Ratsaniry**



**Vincent Grimonprez**



**Restauration scolaire : Françoise Laurens et Somaine Ratsaniry**



**Fabien Duval**

# Les services communaux

## MAIRIE

Place de l'Église, 78121 Crespières  
Ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h00 et 14h00 à 17h00, jeudi de 14h00 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00.

- Tél. : 01 30 54 44 12 - Fax : 01 30 54 58 19
- Courriel : [accueil@mairie-crespieres.fr](mailto:accueil@mairie-crespieres.fr)
- [www.crespieres.fr](http://www.crespieres.fr)

## LA POSTE

### AGENCE POSTALE COMMUNALE DE CRESPIERES

Place de l'Église - Tél. : 01 30 54 44 12  
Ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h00 et 14h00 à 17h00, jeudi de 14h00 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00.

**BUREAU DE POSTE D'ORGEVAL** (pour les affaires liées à la Banque Postale – Bureau de rattachement)

23, rue de Feucherolles - Tél. : 36 31  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h, puis de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

**BUREAU DE POSTE DE MERE** (pour la distribution du courrier + centre de tri – Bureau de rattachement)

3 rue François Dezort – 78490 MERE - Tél. : 36 31  
Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h, puis de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

## ENVIRONNEMENT

L'enlèvement des ordures ménagères est assuré par la Société SEPUR selon le rythme suivant :

**EMBALLAGES ET JOURNAUX** : le mercredi matin dans le bac vert à couvercle jaune.

**ORDURES MÉNAGÈRES À SORTIR LA VEILLE** : le mercredi matin dans le bac vert à couvercle vert.

**DÉCHETS VERTS** : le lundi matin à compter de fin mars/début avril au 2ème lundi de décembre.

**OBJETS ENCOMBRANTS** : un ramassage à lieu deux fois par an. Dates transmises par voie d'affichage, sur le bulletin municipal et le site internet de Crespières.

**VERRE-VÊTEMENTS** : deux colonnes à verre sont à votre disposition sur le parking du cimetière. Une colonne à vêtements est également disponible.

**DÉCHETS SPÉCIAUX** : vous pouvez vous rendre à la déchèterie d'Épône. (Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, carte grise du véhicule faisant les dépôts). La déchèterie accepte :

- batteries automobiles et huiles de vidange
- peintures, solvants, acides et bases, néons, ampoules, produits d'entretien, aérosols, produits phytosanitaires
- tout venant (matelas, sommiers, meubles, etc.)
- gros déchets végétaux (souches, troncs, grosses branches, etc.)
- gros objets métalliques
- cartons
- gravats et terres inertes. (Plus d'informations sur le site du SIEED, [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr))



Ph. Stéphane Compoint



## CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une autonomie de gestion.

Le CCAS est une institution locale d'action sociale et met, à ce titre, en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées. Pour cela, il développe des activités et missions, visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté ou les personnes âgées. Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale), et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions. Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé. En bref, l'essentiel de la politique sociale de la commune.

Enfin, le CCAS supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune.

## CIMETIÈRE-COLUMBARIUM

Le cimetière est ouvert tous les jours. Le règlement est consultable en mairie.

Pour tout renseignement, tarif, durée des concessions, réservation d'emplacement etc. s'adresser au secrétariat de la mairie.

## CONSULTATION JURIDIQUE

La municipalité permet aux Crespiérois de rencontrer un avocat gratuitement tous les deux mois. Contacter le secrétariat de la mairie pour prendre rendez-vous.

## CONVENTION DE TÉLÉASSISTANCE

Convention tripartite entre le CCAS de Cres-

pières, le Conseil Départemental des Yvelines et une société prestataire. Objectif : mettre à disposition des personnes âgées ou handicapées un système de téléassistance. Contacter le secrétariat de la mairie pour tout renseignement complémentaire.



Ph. Martine Dolorenzi

## Les syndicats intercommunaux

SYNDICATS	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
SAGE	D Le Saux D Jacquet	C Mailhos P Petitjean
SIAEP	A Ballarin D Le Saux	C Mailhos R Metzger
SIEED	T Revise	C Bezard
SIRE	R Metzger C Bezard	T Revise A Tabary
SIAERG	A. Ballarin R Metzger	L Livarek C Bezard
SIVOM St Germain	V. Bigard R Metzger	A Ballarin V Dorseuil
SIVU Rte Royale	R Metzger F Grimonprez	A Tabary A Ballarin
SIVU Rte Herbeville	A Ballarin A Tabary	P Petitjean O Chemin

# Les démarches administratives

## DÉCLARATION DE NAISSANCE

- Mairie du lieu de naissance dans les trois jours suivant la naissance.
- Livret de famille • Certificat de constatation de naissance • Carte d'identité des parents.

## COPIE INTÉGRALE DES ACTES DE NAISSANCE ET DE MARIAGE

- Mairie du lieu de naissance ou de mariage.

## EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE OU DE MARIAGE POUR LES FRANÇAIS NÉS A L'ÉTRANGER

• Ministère des Affaires Etrangères Service Central d'Etat Civil – 11, rue de la Maison Blanche, 44941 Nantes Cedex.

## MARIAGE CIVIL

• Extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois à la date du mariage • Attestation sur l'honneur prouvant le domicile • Certificat du notaire en cas de contrat de mariage.

Pièces supplémentaires à fournir pour :

Les personnes veuves : Un extrait d'acte du 1er mariage • Un extrait d'acte de décès du 1er conjoint (l'extrait de naissance de l'intéressé(e) doit porter la mention «mariage»).

Les personnes divorcées : Un extrait d'acte de mariage portant la mention : «divorcé et résidence séparée».

Les étrangers : Carte de séjour ou carte de réfugié • Certificat de coutumes • Certificat de célibat à demander au Consulat ou Ambassade.

Les mineurs : établir une demande de dispense auprès du Procureur de la République, si la présence des parents n'est pas assurée le jour du mariage. Mairie choisie pour le mariage : celle du domicile de l'un des futurs conjoints. Dépôt du dossier un mois avant la date prévue pour le mariage.

## PACTE CIVIL DE SOLIDARITE (P.A.C.S.)

• Tribunal d'Instance de Poissy, 89, av. Maurice Berteaux 78300 Poissy. Tél. : 01 39 65 05 35

## DÉCLARATION DE DECES

- Mairie du lieu de décès dans les 24h.

## COPIE DE L'ACTE DE DECES

- Mairie du lieu du décès ou du domicile du défunt.

## LIVRET DE FAMILLE ET DUPLICATA

- Mairie du lieu de mariage par l'intermédiaire de la Mairie du domicile.

## CERTIFICAT D'HÉRÉDITÉ

- Délivré par les notaires.

## CERTIFICAT DE CONCUBINAGE

- Carte d'identité de chacun • Justificatif de domicile. Mairie du domicile.

## LÉGALISATION DE SIGNATURE

- Mairie du domicile.

## CARTE D'ÉLECTEUR

• Carte nationale d'identité • Justificatif de domicile • Le cas échéant, décret de naturalisation. Conditions : être âgé de 18 ans et être de nationalité française. Se présenter personnellement. Mairie du domicile. Inscription sur les listes électorales, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année pour l'année suivante.

## ATTESTATION D'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR UN MINEUR NON ÉMANCIPÉ DE MOINS DE 18 ANS

• Carte nationale d'identité valide du mineur • Livret de famille des parents • Un justificatif de domicile • En cas de divorce, copie du jugement attribuant le droit de garde du mineur. Mairie du domicile.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (C.N.I.)

Depuis le 8 novembre 2016, les demandes de carte d'identité ne se font plus au sein de la commune de Crespières.

La demande doit être faite en ligne sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il faut ensuite prendre rendez-vous auprès d'une commune habilitée, afin de finaliser la demande (notamment pour la prise d'empreinte).

Toutefois, si vous n'êtes pas équipés d'un scanner à votre domicile pour joindre à votre de-

mande en ligne les pièces justificatives (photos, justificatif de domicile, acte de naissance...) la mairie reste bien entendu à votre disposition afin de vous aider dans vos démarches et de scanner les documents pour vous.

La carte d'identité est gratuite (sauf en cas de perte ou de vol) et elle est valable 15 ans.

### **PASSEPORT**

• Si vous êtes résident Crespiérois vous devez déposer votre demande dans l'une des mairies rattachées au réseau national biométrique y compris dans un département différent du lieu de domicile. Pour les Yvelines, voir la liste des communes équipées ci-dessous :

**Liste des communes équipées pour réaliser une CNI ou un Passeport** : Les demandes de Carte Nationale d'Identité ou de Passeport peuvent se faire dans les Yvelines dans les mairies des communes suivantes : Aubergenville, Beynes, Bonnières-sur-Seine, Chatou, Conflans Sainte Honorine, Elancourt, Guyancourt, Houdan, Houilles, Jouars-Pontchartrain, La Celle Saint Cloud, Le Chesnay, Le Pecq, Les Mureaux, Limay, Maisons-Laffitte, Mantes la Jolie, Mantes la Ville, Maurepas, Montigny le Bretonneux, Noisy-le-Roi, Plaisir, Poissy, Rambouillet, Rosny-sur-Seine, Saint Arnoult en Yvelines, Saint-Germain

en Laye, Saint Rémy les Chevreuse, Sartrouville, Trappes, Triel-sur-Seine, Vélizy Villacoublay, Versailles et Viroflay

### **CERTIFICAT DE NATIONALITÉ FRANÇAISE**

• Tribunal d'Instance de Poissy - 89, av. Maurice Berteaux, 78300 Poissy. Tél. : 01 39 65 05 35

### **EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE**

• Casier Judiciaire National - 107, rue Landreau, 44070 Nantes Cedex.

### **RECENSEMENT MILITAIRE**

(pour les garçons et filles dans le trimestre suivant les 16 ans) • C.N.I. + livret de famille + justificatif de domicile (de moins de 3 mois). Mairie du domicile.

### **DÉMARCHES MILITAIRES**

• Dispenses : Caserne d'Artois, 9, rue E. Lefèvre 78013 Versailles. Tél. : 01 30 97 52 99.

### **CARTE GRISE**

• Sous-Préfecture : 1, rue du Panorama – 78100 Saint-Germain en Laye – Tél. : 01 30 61 34 00.

### **CERTIFICAT DE NON-GAGE**

• Préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule.



## VIE MUNICIPALE

### DÉCLARATION DE CHIENS DANGEREUX

- 1re et 2e catégorie. Mairie du domicile.

### PERMIS DE CONDUIRE

- Attestation provisoire de capacité • Pièce d'identité • Récépissé sur lequel doit figurer la date de l'examen et le nom de l'inspecteur. Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye. En cas de perte ou de vol, faire une déclaration à la gendarmerie.

### CARTE DE SEJOUR - CARTE DE TRAVAIL

- 1re demande : Préfecture – 1, rue Jean Houdon, 78000 Versailles – Tél. : 01 39 49 78 00
- Renouvellement : Sous-préfecture – 1, rue du Panorama, 78100 Saint-Germain-en-Laye Tél. : 01 30 61 34 00.

### CARTE DU COMBATTANT

- Photocopie du livret de famille : 1, rue d'Anjou - 78011 Versailles - Tél. : 01 39 50 15 02.

### CARTE D'INVALIDITÉ

- Formulaire • Certificat médical • 2 photographies • Attestation de domicile • Photocopie du livret de famille.

### CERTIFICAT DE RÉSIDENCE

- Pièce d'identité • Quittance de loyer ou facture EDF. Mairie du domicile.

### PAPIERS A CONSERVER

#### A CONSERVER 1 AN

- Factures des transporteurs • Récépissés d'envoi de recommandés poste.

#### A CONSERVER 2 ANS

- Certificat de ramonage • Quittances de primes d'assurance • Talons de mandats et virements • Factures appareils ménagers • Avis de paiement de caisse de retraite et de sécurité sociale.

#### A CONSERVER 5 ANS

- Arrérage de rentes et de pensions alimentaires • Baux et engagements de location et contrat de bail cinq ans après résiliation • Bulletins de salaire de vos employés (doubles émargés par eux) • Cotisation de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales • Preuve du paiement des factures EDF, GDF, téléphone, eau • Quittances de fermage • Quittances de loyer • Souches de chèques bancaires et postaux • Quittances.

#### A CONSERVER 6 ANS

- Avertissements du percepteur • Copies des renseignements donnés à l'administration des finances • Notes de frais (Hôtel, restaurant, déplacement, dédommagement) • Preuves de paiements d'impôt.

#### A CONSERVER TOUTE LA VIE

- Travaux et aménagement de construction • Contrat de mariage • Diplômes • Engagements de location • Factures de travaux ou réparations importantes • Livret de Caisse d'Épargne • Livret de famille • Livret militaire • Pensions civile et militaire (tous papiers les concernant) • Polices d'assurance et preuves de résiliation • Retraite (tous les papiers la concernant) • Testament (olographe) • Jugement de divorce • Permis de construire • Actes notariés • Vaccinations (carnets et certificats) • Dossiers médicaux importants (analyses, ordonnances, radiographies) • Carte groupe sanguin • Carte sécurité sociale • Carte mutuelle • Déclaration des revenus.

### AUTRES

- Bons de garantie : pendant leur durée • Bulletins de salaire : jusqu'à liquidation de la retraite • Contrat d'entretien et factures de voiture : jusqu'à la revente • Contrat de bail : 5 ans après résiliation • Contrat de travail : 2 ans après sa résiliation • Devis : jusqu'à l'établissement de la facture • Dossiers scolaires : pendant la durée des études • Quittance redevance audiovisuelle : 3 ans.



Ph. Stéphane Compoint



# La réglementation

## URBANISME : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT OU DE CONSTRUCTION

Pour réaliser vos projets de construction, d'agrandissement ou d'aménagement de votre habitation, ou d'un bâtiment dont vous êtes propriétaire à Crespières, vous devez préalablement, obtenir une autorisation délivrée par le maire.

La demande d'autorisation se fait à partir d'un dossier qui diffère selon la nature des travaux que vous souhaitez entreprendre.

### → LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Travaux concernés :

- Les constructions nouvelles, ou l'agrandissement d'une construction existante, créant entre 5m<sup>2</sup> et 20m<sup>2</sup> de surface de plancher (SP) ou d'emprise au sol.
- La modification extérieure d'un bâtiment (ex : changement des portes et fenêtres, menuiseries, ravalement, etc.).
- Le changement de destination d'un bâtiment, même sans travaux (transformation d'un local commercial en habitation).
- L'édification d'une clôture.

Composition du dossier :

- Selon le projet choisir le formulaire adapté - cerfa : n° 13702\*04 ou n° 13703\*05 ou n°13404\*05, le compléter
- Un plan de situation qui permet de localiser votre parcelle sur la commune.
- Un plan de masse représentant la construction sur la parcelle.
- Une représentation de l'état actuel (photo de l'existant avant travaux).
- Une représentation de l'état projeté (photomontage ou croquis à l'échelle qui permet d'apprécier le projet une fois réalisé).

Le délai maximum de réponse est d'un mois, porté à 2 mois pour les projets situés dans le périmètre de protection de l'église et nécessitant l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

### → LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Travaux concernés :

- La construction ou l'agrandissement d'un bâti-



Ph. Stéphane Compoint

ment dès lors que la surface de plancher ou de l'emprise au sol créée est supérieure à 20m<sup>2</sup>.

- Le changement de destination d'un bâtiment s'il est accompagné d'une modification de la structure porteuse ou de l'aspect extérieur.
- La modification du volume d'une construction lorsque l'opération nécessite de percer ou d'agrandir une ouverture sur un ou plusieurs murs du bâtiment.

Composition du dossier :

- Selon le projet choisir le formulaire adapté - cerfa : n° 13406\*05 ou n° 13409\*05, le compléter
- Un plan de situation qui permet de localiser votre parcelle sur la commune.
- Un plan de masse représentant la construction sur la parcelle.
- Une représentation de l'état actuel (photo situant le terrain dans l'environnement proche et dans le paysage).
- Une représentation de l'état projeté (photomontage ou croquis à l'échelle qui permet d'apprécier le projet une fois réalisé).

### → LA RT 2012.

Le délai maximum de réponse est de 2 mois, porté à 4 mois pour les projets situés dans le périmètre de protection de l'église et nécessitant l'avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Les formulaires cerfa sont téléchargeables sur le site, [www.service-public.fr/formulaires/](http://www.service-public.fr/formulaires/) et disponibles au secrétariat de la mairie, où Roselyne Lemercier est à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à constituer votre dossier. Le dossier (Déclaration Préalable ou Permis de Construire) doit être fourni en 4 exemplaires, un exemplaire supplémentaire est demandé pour les projets situés dans le périmètre de protection de l'église.

L'instruction des dossiers est faite à la Communauté de Communes Gally-Mauldre - Pôle Aménagement du Territoire et Instruction du Droit des Sols, basée 39 Grande rue à Feucherolles (78810). Pour tous renseignements d'urbanisme ou pour tout avant-projet vous pouvez joindre l'instructeur en charge de Crespières, Madame Sylvie Bourdon au 01 30 55 55 43.

### → LE PERMIS DE DÉMOLIR

Il est obligatoire en secteur protégé. Délai : 2 mois (sauf en périmètre Architecte des bâtiments de France : 4 mois). Le dossier est à déposer en mairie en 4 exemplaires et en périmètre ABF en 5 exemplaires. Valable 3 ans.

## ARBRES ET DÉCHETS VERTS

### → ÉLAGAGE DES ARBRES

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies, en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et que les branches ne viennent pas toucher les câbles E.D.F. et Télécom., ainsi que les panneaux de signalisation routière.

### → HAUTEUR DES ARBRES EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ

Code civil, Art 671 et 673 : Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus et à défaut de règlements et usages, qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations

dont la hauteur dépasse deux mètres et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espaliers, de chaque côté du mur séparatif, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur. Si le mur n'est pas mitoyen, le propriétaire seul a le droit d'y appuyer des espaliers.

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre ce dernier à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative. Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible.

### → INTERDICTION DE BRÛLER

#### LES DÉCHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts en agglomération est interdit pendant la période de collecte des



Ph. Stéphane Compoint



déchets verts. Il est rappelé qu'une collecte de déchets verts a été mise en service, qu'elle concerne uniquement les produits de la tonte des pelouses, de la taille des haies et des feuilles (à mettre en sacs biodégradables de 100 litres fournis par la Mairie à raison de 40 sacs par foyer et par an), à l'exclusion des produits d'élagage et d'abattage d'arbres. Les tailles de haies doivent être mises en fagots liés avec de la ficelle végétale putrescible. La collecte débute fin mars/début avril et se termine début décembre.

## ORDURES MENAGÈRES

Les ordures ménagères « normales » (hors déchets verts et encombrants) doivent être déposées dans les conteneurs adéquats :

→ **COUVERCLES JAUNES** : bouteilles en plastiques transparentes (eau, jus de fruit, soda...) ou non (adouçissant, lessive, javel, lait, soupe...), cubitainers plastiques de vin, boîtes métalliques, briques et cartonnettes.

→ **COUVERCLES VERTS** : autres déchets « normaux » (films et sacs en plastique, bouteilles d'huile, petits emballages en plastique ou en polystyrène, couches-culottes, journaux). Les conteneurs de ces ordures ne peuvent être déposés devant chaque propriété au plus tôt que la veille du ramassage (le mardi soir).

## VOIE PUBLIQUE

→ **ARRÊTÉ DE CONSOMMATION ALCOOL**

Par arrêté municipal, la consommation de boissons est interdite entre 21h et 6h sur l'ensemble du domaine public communal : stade, voies, chemins, place de parkings et espace verts. Ces dispositions n'incluent ni les manifestations autorisées par le Maire, ni les terrasses de café ou de restaurants.

→ **SKATEBOARDS - ROLLERS**

Il est expressément interdit de pratiquer toute activité de skateboard ou de roller sur la voie publique.

## TROTTOIRS

→ **BALAYAGE DES TROTTOIRS**

Il est rappelé que chaque habitant doit assurer le balayage et nettoyage au droit de sa propriété, que la voie soit publique ou privée (Article E.132-2 du code des communes). En temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou

locataires sont obligatoirement tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige au droit de leur habitation, de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus pour responsables.

## BRUITS

→ **MACHINES BRUYANTES**

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazons à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués, selon l'arrêté municipal du 1er juillet 2003 que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- Interdit les dimanches et jours fériés.

Cet arrêté est en conformité avec l'Arrêté préfectoral n° 08-038/DDD relatif à la lutte contre le bruit du 25 mars 2008.

→ **SUR LA VOIE PUBLIQUE**

Les manifestations ou réunions, même de nature privée, ne doivent pas gêner les riverains. Il est recommandé de terminer ou de transférer à l'intérieur, toute manifestation de plein air après 23h00.

→ **CHEMINS COMMUNAUX**

La circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble des chemins communaux par arrêté du 7 novembre 2003.

## CHIENS

Tout détenteur ou propriétaire d'un chien 1ère ou 2ème catégorie est tenu d'en faire la déclaration en mairie. Leur détention est soumise à l'obligation d'être titulaire d'un permis depuis la circulaire préfectorale du 28 août 2008.

# Les adresses administratives

## ADMINISTRATION DÉPARTEMENT DES YVELINES

Votre arrondissement : Saint-Germain-en-Laye  
Député : Florence Granjus, suppléant : Emeric Vallespi.

Conseillers départementaux : Jean-François Raynal et Hélène Brioux-Feuchet

Votre canton : Verneuil-sur-Seine.

Il regroupe les communes : Crespières, Davron, Feucherolles, Les Alluets-le-Roi, Medan, Morainvilliers, Noisy-le-Roi, Orgeval, St-Nom-la-Bretèche, Triel-sur-Seine, Verneuil-sur-Seine, Vernouillet, Villennes-sur-Seine

Allo Service Public : 39 39 - [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

→ PRÉFECTURE DES YVELINES

1 rue Jean Houdon 78010 Versailles

Tél. : 01.39.49.78.00 - [www.yvelines.pref.gouv.fr](http://www.yvelines.pref.gouv.fr)

→ SOUS PRÉFECTURE

1 r Panorama 78100 St-Germain-en-Laye

Tél. : 01 30 61 34 00 - Fax : 01 30 61 34 98

→ CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE

Président : Jean-Paul Huchon

33, rue Barbet de Jouy 75007 Paris

Tél. : 01.53.85.53.85 / 01 45 51 89 49

Courriel : [webmestre@iledefrance.fr](mailto:webmestre@iledefrance.fr)

[www.cr-ile-de-france.fr](http://www.cr-ile-de-france.fr)

→ TRÉSORERIE DE MAULE

14<sup>bis</sup> rue de Mareil 78580 Maule

Tél. : 01 30 90 80 62 - Fax : 01 30 90 85 13

→ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Centre des Impôts 78130 Les Mureaux

44 r Pierrelayes - Tél. : 01 30 91 31 00

fax : 01 30 91 99 49

## ORDRE PUBLIC – JUSTICE

→ MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE :

Gendarmerie Nationale

52 r Gare 78630 Beynes Tél. : 01 39 08 24 00

Bureau de police : Commissariat de Police

26 av Félix Faure 78130 Les Mureaux

Tél. : 01 34 92 49 00

→ GREFFE DU TRIBUNAL D'INSTANCE

89, avenue Maurice Bertheaux

78300 Poissy - Tél. : 01 39 65 05 35

→ TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Avenue de l'Europe 78000 Versailles



Tél. : 01 39 07 39 07

→ TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Arrondissement des Yvelines - Place André Mignot

78000 Versailles - Tél. : 01 39 07 16 40

→ CONSEIL DE PRUD'HOMMES DE VERSAILLES

5, place André Mignot 78000 Versailles

Tél. : 01 39 07 39 98

→ COMPAGNIE DES EXPERTS PRÈS

LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

5, rue Carnot 78000 Versailles

Tél. : 01 39 67 00 48

→ CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE

DES NOTAIRES DE VERSAILLES

40, avenue de Paris 78000 Versailles

Tél. : 01 39 50 01 75

## EMPLOI - RETRAITE

→ DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL,

EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE

Tél. : 01 61 37 10 00 - Fax : 01 61 37 10 01

[ddtefp.yvelines@dd-78.travail.gouv.fr](mailto:ddtefp.yvelines@dd-78.travail.gouv.fr)

Immeuble La Diagonale - 34, avenue du centre

78180 Montigny le Bretonneux

→ PÔLE EMPLOI DE POISSY

Tél. : 3949. 19, boulevard Devaux 78300 Poissy

Site : [www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr). Assistance dans les

procédures de licenciement. S'adresser en mairie

→ POINT INFORMATION JEUNES

24 rue Quincampoix 78580 Maule

Tél. : 01 30 90 95 70



→ MISSION LOCALE VAL DE GALLY  
1416 r Léon Blum 78370 Plaisir  
Tél. : 01 30 19 53 53 - fax : 01 30 54 64 90  
→ CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE  
VIEILLESSE CNAV 110 av Flandre 75019 Paris  
3960 : prix d'un appel depuis un poste fixe

### LES SERVICES DE L'URBANISME

→ CADASTRE  
12 rue de l'École des Postes 78000 Versailles - Fax  
: 01 30 97 44 80 - Tél. : 01 30 97 80 00  
→ CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET  
D'ENVIRONNEMENT  
C.A.U.E. 56, avenue de Saint-Cloud  
78000 Versailles Tél. : 01 39 07 78 66

### LES SERVICES SOCIAUX

→ ASSISTANCE SOCIALE - SECTEUR D'ACTION  
SOCIALE DE MONTFORT L'AMAURY  
17 Place Robert Brault 78490 Monfort l'Amaury -  
01.34.57.03.40 - Fax : 01.34.86.06.31. Du lundi au  
jeudi : 8h30-12h30 & 13h30-17h30 - le vendredi :  
8h30-12h30 & 13h30-16h30

→ ASSURANCE MALADIE YVELINES  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
78085 Yvelines cedex 9  
Numéro unique : 3646 - www.ameli.fr  
→ ESPACE TERRITORIAL DE POISSY  
13, rue Jacob Courant 78300 Poissy  
Tél. : 01 30 74 15 38  
→ CAF DES YVELINES  
2<sup>bis</sup> rue du Prieuré 78100 St-Germain-en-Laye -  
Tél. : 0 810 25 78 10 - www.caf.fr  
→ CENTRE SOCIAL MAULE SUR RENDEZ-VOUS :  
Tél. : 01 30 90 49 13  
→ A.D.M.R. (aide à domicile en milieu rural)  
20 place du Général de Gaulle 78580 Maule  
Tél. : 01 30 90 75 95  
Info.maule.fede78@admr.org  
→ COORDINATION HANDICAP LOCALE  
VAL DE SEINE ET OISE  
(demande de carte de priorité ou d'invalidité).  
Territoire d'Action sociale  
5, Grande Rue 78480 Verneuil sur Seine  
Tél. : 01 39 28 15 75  
→ VITARIS (téléassistance) S'adresser en mairie

12, rue Michel Pérot Place de l'Europe  
78860 Saint-Nom-la-Bretèche



Du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

**Tél. 01 34 62 18 75** 

www.label-vue.fr - label-vue@orange.fr



**Floralia Créations**  
ARTISAN FLEURISTE  
Centre commercial Intermarché  
78124 MAREIL-SUR-MAULDRE



**Tél.: 01 78 80 14 87**

**GARAGE  
DU STADE**



AGENT PEUGEOT **PEUGEOT**

**RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
CARROSSERIE, PEINTURE  
VENTE AUTOMOBILES**

5, rue de Mareil 78580 Maule - Tél.: 01 30 90 82 62  
Portable : 06 16 67 12 85 - Fax : 01 30 90 99 07  
garage.du.stade@wanadoo.fr - www.peugeot.com

**POMPES FUNÈRES  
ALAIN PADEL**

**TRANSPORT DE CORPS  
MARBRERIE FUNÉRAIRE  
CONTRAT OBSÈQUES**

Chambre funéraire - Organisation complète  
des obsèques - Construction, ouverture et fermeture de caveaux  
Monuments et articles funéraires - Couronnes de fleurs

**1<sup>bis</sup> rue du Ponceau 78580 Maule  
Tél.: 01 30 90 88 67**

# Pour vos enfants

## GRUPE SCOLAIRE ÉMILIE DU CHÂTELET

Directrice : Pascale Monfort  
11, rue Saint-Martin, 78121 Crespières  
Tél. : 01 30 54 54 40

## RESTAURATION SCOLAIRE

Responsable : Kévin Neukermans  
Inscription à la mairie ou à l'accueil de loisirs.

## ACCUEIL DE LOISIRS DE CRESPIÈRES LES ZÉBULIONS

Responsable : Kévin Neukermans  
11, rue Saint-Martin, 78121 Crespières  
Tél. : 01 30 54 54 39  
zebulions@mairie-crespieres.fr  
www.crespieres.fr  
Inscription à la mairie ou à l'accueil  
de loisirs.

## ASSISTANTES MATERNELLES DE CRESPIÈRES

→ Bouvet Jacqueline - Tél. : 01 30 54 46 37  
1, rue de Moncel  
→ Cousin Nadine - Tél. : 01 30 54 53 71  
06 15 32 84 71 - 11, rue de la Sansonnerie  
→ Ricoul Chantal - Tél. : 01 30 54 53 90  
8, rue de Neauphle  
→ Voisinnet Evelyne - Tél. : 06 76 50 91 30  
18, rue Saint-Benoît

## COLLÈGE JEAN MONNET

Principal : Mme Gagne  
Place de l'Europe, 78810 Feucherolles  
Tél. : 01 30 54 55 33  
www.clg-monnet-feucherolles.  
ac-versailles.fr

## LYCÉE LOUIS DE BROGLIE

Proviseur : M. Hostater  
1, avenue Jean Bérangeur,  
78160 Marly-le-Roi  
Tél. : 01 39 17 16 16 - Fax : 01 39 17 16 10  
Courriel : 0781861z@ac-versailles.fr  
www.lyc.debroglie-marly.ac-versailles.fr

## LYCÉE SONIA DELAUNAY

Proviseur : Mme Ansart  
isabelle.ansart@ac-versailles.fr  
Avenue Saint-Germain, 78450 Villepreux  
Tél. : 01 30 80 93 30  
www.lyc-delaunay-villepreux.ac-versailles.fr



# Les associations

## ASSOCIATION APICOLE DES MEUNIERS

L'Association Apicole des Meuniers est un regroupement d'apiculteurs indépendants amateurs.

Contact : Pascale Moncel  
Tél. : 06 60 81 54 35 - pmoncel@free.fr

## ABC

Association de la Bibliothèque de Crespières  
10 rue de la Sansonnerie  
abcbibliotheque@wanadoo.fr

www.lireacrespieres.fr - Tél. : 01 30 54 31 02  
Horaires : mercredi : 16h-18h ; vendredi : 17h-19h  
Samedi : 10h30-12h30

→ *Accueil, aide à la documentation pour toute personne demandeuse. Offrir un accès libre et gratuit à la lecture pour tous les habitants de Crespières et des environs.*

## ACAC

Association Crespiéroise d'Activités Culturelles  
Mairie de Crespières

Présidente : Brigitte Jacquard  
acaccrespieres@sfr.fr

→ *Offrir à Crespières des activités culturelles et artistiques, ainsi que des cours pratiques selon la demande. Toute nouvelle activité est la bienvenue si on la propose avec les ressources en terme de bénévolat.*

## ▶ COURS DE DESSIN

Contact : Claire Feuillard  
Tél. : 01 30 54 41 78 - 07 81 32 12 64  
c.feuillard@orange.fr

## ▶ ENCADREMENT

Contact : Brigitte Jacquard  
Tél. : 01 30 54 58 78 - 06 07 68 00 19  
bjacquard@neuf.fr  
www.bi-cadres.com

*Cours d'encadrement de loisir pour adultes.*

## ▶ FESTIVAL BD DE CRESPIÈRES

Manifestation annuelle en septembre regroupant une trentaine de dessinateurs de bandes dessinées

Contact : Claire Bigard Feuillard  
01 30 54 41 78 - c.feuillard@orange.fr

*Maison des associations.*



## ▶ KIDS CLUB

Cours d'anglais pour enfants (Classes Primaires, Collège et Lycée).

Contact : Marie José Roux - Tél. : 06 60 16 54 60  
roux.marie-jose@wanadoo.fr

## ADSC

Association de Défense du Site de Crespières  
Mairie de Crespières

Présidente : Barbara de Tonnac  
Contact : Marie-Odile Metzger  
adsc78121@gmail.fr

→ *Préservation de l'environnement du village et de la qualité de vie de ses habitants.*

## AIPEC

Association Indépendante des Parents d'Elèves de Crespières

Mairie de Crespières  
Présidente : Annabelle Valet  
aipec.crespieres@gmail.com

→ *Agir au sein de la vie scolaire et défendre les intérêts des élèves et de leurs parents.*

## AMC

Association musicale de Crespières

Mairie de Crespières  
Présidente : Céline Moreaux  
crespieres.amc@gmail.com  
www.amc-crespieres.com

→ *École de musique à deux pas de chez vous où convivialité, plaisir et harmonie s'entremêlent.*

## ASSOCIATIONS

### ASC

Amicale Sportive de Crespières

Mairie de Crespières

Présidente : Emmanuelle Schoor

[www.asc-crespieres.com/](http://www.asc-crespieres.com/)

[pascalpetitjean@hotmail.com](mailto:pascalpetitjean@hotmail.com)

[asc.crespieres@gmail.com](mailto:asc.crespieres@gmail.com)

Tél. : 06 30 80 59 23

→ *L'ASC a pour objet de promouvoir et développer à Crespières la pratique d'activités sportives pour enfants et adultes.*

> Arts martiaux : pratique du Judo enfants, lutte chinoise > Gym adulte : cours de fitness, abdos-fessiers et étirements > Salsa : pratique de la danse Salsa > Hip Hop > Zumba enfants et adultes > Pilates > Hatha-Yoga : pratique de l'Hatha Yoga méthode Eva Ruchpaul.

### APAF

Association des Parents d'élèves Autonome de Feucherolles

Collège Jean Monnet - Feucherolles

Présidente : Stéphanie Muneaux

<https://apafsite.wordpress.com>

<https://www.facebook.com/apaffeucherolles>

→ *Association créée pour représenter les parents d'élèves massivement auprès de l'administration et des enseignants de l'établissement en indépendance totale de toute formation politique.*

### BOULE DE GOMME

Organisation de visites culturelles

Mairie de Crespières

Présidente : Virginie Bourdier Perret

Contacts : Maud Castin et Virginie Bourdier Perret

[- bouledegomme78@gmail.com](mailto:bouledegomme78@gmail.com)

→ *Boule de Gomme propose aux familles une découverte ludique des musées et plus généralement de la culture, pour enfants de 5-6 à 12 ans. L'abonnement annuel comprend au minimum 6 conférences-ateliers programmés généralement le samedi matin.*

### COMITE DE JUMELAGE DU PAYS DE GALLIE

Président: Georges Pasty

[www.jumelage-pays-de-gallie.org](http://www.jumelage-pays-de-gallie.org)

Tél. : 01 30 54 32 66

[georges-pasty@wanadoo.fr](mailto:georges-pasty@wanadoo.fr)

→ *Organiser toutes manifestations et activités conjointes concourant au développement de*

*l'amitié franco-allemande. Le comité sollicite à ce titre la coopération des acteurs de la vie associative et culturelle locale, en favorisant le dialogue intercommunal en Pays de Gallie.*

### M.A.C.E.

Aéromodélisme

Président : Roland Poidevin

Tél. : 06 61 13 91 91 - [rpconsultants@free.fr](mailto:rpconsultants@free.fr)

<http://mace.club.free.fr/>

→ *Activité d'aéromodélisme à Crespières. Initiation à la maison des associations un vendredi sur deux.*

### SCOUT DE FRANCE

Groupe Le Petit Prince

Responsables : Clotilde et Jean-Christophe Gerbeau

[rgl.lepetitprince@gmail.com](mailto:rgl.lepetitprince@gmail.com)

<https://blogs.sgdfr.fr/lepetitprince/>

### THEATRE ART'S BEAUTY

Contact : 07 82 37 11 96 - 06 51 80 61 18

[art\\_s\\_beauty@yahoo.fr](mailto:art_s_beauty@yahoo.fr)

→ *Cours de théâtre pour les enfants, adolescents et adultes.*

### LES PETITS PAS DE CLOÉ

8 bis chemin aux bœufs

<http://lespetitspasdecloe.wordpress.com>

→ *Pour soutenir Cloé*

### TENNIS CLUB DE CRESPIÈRES

Mairie de Crespières

Président : Richard Legendre - Tél. : 06 22 30 25 24

[tennis.crespieres@gmail.com](mailto:tennis.crespieres@gmail.com)

[richardlegendre@free.fr](mailto:richardlegendre@free.fr)

[www.tennis.crespieres.com](http://www.tennis.crespieres.com)

→ *Enseignement du tennis, pratique d'un tennis loisirs, participation à des compétitions interclubs de la Ligue.*

Tennis Club de Crespières / Ecole de tennis

Contact : Benoît Parent

Tél. : 06 78 06 74 84 - [bpparent86@hotmail.fr](mailto:bpparent86@hotmail.fr)





# Les informations utiles



## COMMERCANTS & ARTISANS

### AGENCE DU MOULIN

Agence Immobilière de Crespières Muriel Lefevre  
2, rue de Moncel Tél. : 01 30 54 90 05

### ALLÉE DU BUREAU

François Lavenant Ferme Neuve - RD 307  
Tél. : 01 30 54 36 00

### L'ANGE DE FRANCE

Architecture d'intérieur - Nereida Lange  
Tél. : 06 32 55 87 08 - languedefrance@hotmail.com  
Associé avec Volume Architectes  
Société Civile Professionnelle d'Architecture

### AQUA&THERM

Plomberie - Chauffage - Dépannage - Entretien -  
Création de salle de bain - Romain Rumiano  
Chemin de Boissy - Tél. : 06 60 37 47 64  
aquaettherm@gmail.com

### L'ATELIER DU BRICOLAGE

Alain Feuillard 10, rue Saint-Benoît  
Tél. : 01 30 54 41 78

### ATELIER HEAVEN-GUITARS

Luthier - La Ferme Neuve - 12 D 307  
Tél. : 01 77 04 58 92 - 06 11 12 39 29  
www.heaven-guitars.com

### BALPA

Maçonnerie - Adriano Ballarin  
Ferme de l'Aunaie - RD 307 - Tél. : 06 14 64 45 83

### BI'CADRES

Artisan Encadreur d'Art - Brigitte Jacquard  
1 rue de la Filassière - Tél. : 01 30 54 58 78  
06 07 68 00 19 - www.bi-cadres.com

### BOULANGERIE- PÂTISSERIE

Betty et Frédéric Schaeffer  
1, rue du Poteau Logé - Tél. : 01 30 54 54 57

### CAMELOT ANNE ET PASCAL

Production et vente sur place légumes et fruits  
31, rue du Clos Pigeon - La Maladrerie Beynes  
Tél. : 06 11 27 95 03

### COCCIMARKET

Alimentation générale - Place de la Mairie  
De 8h à 20h30 du lundi au samedi et  
de 9h à 14h le dimanche. Ouvert tous les jours  
et les jours fériés

### COMMANDANT COSTAUD

Coaching sportif personnalisé  
Julian & Edmond - Chemin de Boissy  
Tél. : 06 67 16 71 22  
info@Commandant-Costaud.com  
www.commandant-costaud.com et  
www.facebook.com/coachingpartage

### LES DEUX GOURMANDS

Fabrication artisanale de biscuits  
Ferme Neuve - RD 307 - Tél. : 01 30 57 07 73  
contact@lesdeuxgourmands.fr  
www.lesdeuxgourmands.fr

### EAU ET FORME

Aquagym, aquabiking... Chemin de Boissy  
Tél. : 06 79 88 58 62 - eauetforme@gmail.com  
www.eauetforme.fr  
www.facebook.com/eauetforme

### FEEL'ING

Salon de coiffure - Laura Riboud  
19, rue de Moncel Tél. : 01 30 44 06 65 -  
(ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous)

### GARAGE DAUNAT

Frédéric Daunat - 27, RD 307  
Tél. : 01 30 54 47 86

### HYDROFORM

Julie - Institut de beauté  
Chemin de Boissy - Tél. : 06 79 88 58 62  
beautehydroform78@gmail.com

### MENUISERIE

Hervé Granville 5, rue du Paradis  
Tél. : 01 30 54 54 60

### OFFICE NOTARIAL

Thierry Dambre - Margot Sordet  
1A, rue de Moncel - Tél. : 01 30 54 44 17

## AU QUOTIDIEN

### **P.P.P.**

Partitions pour Professionnels et Particuliers - vente par correspondance de partitions et de matériels de musique. 23 av. des grands prés Tél. : 01 30 54 59 51 06 08 96 38 18 - info@ppp5951.com www.partitionscheznous.com

### **VERT DE GRIS**

Olivier Amsellem 7, rue de l'Abreuvoir  
Tél. : 06 62 06 44 41

### **ZEN.R.JI**

Sabine Foret Praticienne massage - bien-être  
Tél. : 06 16 66 79 32 - sabine@zenrji.fr  
Parc du Château, 28 rue Michel Desjouis  
www.zenrji.com

## **CRESPIÈRES SANTÉ**

### **PHARMACIE**

Pharmacie Lacroix - 11 bis, rue de Moncel -  
Tél. : 01 30 54 57 97 ; 07 87 64 56 89  
Fax : 01 30 54 58 11 - www.crespipharma.fr  
Email : crespipharma@gmail.com

### **INFIRMIÈRES**

Mme Valérie Guyomard et Mme Michèle Joly  
28 bis, rue de Moncel - Tél. : 01 34 59 06 56

### **KINÉSITHÉRAPIE**

Tél. : 01 30 54 44 89 Mme Aude Darthoit  
Ruelle des Bourbiers - 01 30 54 59 40

### **ORTHOPHONISTE**

Mme Catherine Pitot - Le Moulin de la Bonde  
RD 198 - (sur rendez-vous) - Tél. : 01 30 79 90 97

### **OSTÉOPATHE**

Chloé Michel - 3 Bis, Route Départementale 307  
Prise de rendez-vous possible sur doctolib.fr  
Tél. : 06 84 65 74 28

## **CENTRE HOSPITALIER**

### **AUBERGENVILLE**

→ Centre Hospitalier Privé du Montgarde  
32, rue Montgarde - 78410 Aubergenville  
Tél. : 01 30 95 52 00

### **LE CHESNAY**

→ Hôpital Privé de Parly II, 21, rue Moxouris  
78150 Le Chesnay - Tél. : 0825 74 35 05

### **MANTES-LA-JOLIE**

→ Centre hospitalier François Quesnay 2, bd Sully  
Tél. : 01 34 97 40 00 - Fax : 01 34 97 40 18

### **PLAISIR**

→ Centre Hospitalier Jean Martin Charcot  
Site de Plaisir Hospitalisation 30, av. Marc Laurent  
BP 20, 78375 Plaisir Cedex Tél. : 01 30 81 86 10

### **POISSY**

→ Centre Hospitalier Intercommunal Site de Poissy  
Saint-Germain-en-Laye 10, rue Champ Gaillard  
Tél. : 01 39 27 40 50 - Fax : 01 39 27 43 75

→ Urgences adultes et pédiatriques : 10 rue Champ  
Gaillard - Tél. : 01 39 27 51 17

### **VERSAILLES**

→ Hôpital Mignot - Centre Hospitalier de Versailles  
177, rue de Versailles 78150 Versailles

→ Urgences, tél. : 01 39 63 91 77

## **CULTES**

### **CATHOLIQUE**

→ Église Saint-Martin - Curé du secteur : Jean-Michel  
Prouteau domicilié au Presbytère de Saint Nom La  
Bretèche - 8<sup>bis</sup> rue Charles de Gaulle 78860 St Nom La  
Bretèche - 01 34 62 81 62 - Paroissestnom@gmail.com  
Groupement paroissial de Saint Nom La Bretèche,  
Chavenay, Feucherolles, Davron et Crespières

### **ISRAËLITE**

→ Association Consistoriale Israélite 10, rue Albert Joli,  
78000 Versailles - Tél. : 01 39 07 19 19

### **MUSULMAN**

→ Comité des Musulmans de Poissy - 56, av. de la  
Maladrerie, 78300 Poissy - Tél. : 01 30 65 91 75

### **PROTESTANT**

→ Église réformée Pasteur : Pierre-André Schaechtelin  
9bis, av. de la Gare, 78180 Montigny-Le-Bretonneux  
Tél. : 01 30 69 09 02 - Courriel : pasteur@ersy.org

### **ANGLICAN**

→ St-Mark's Church - Révérend Paul Kenchington  
31, rue du Pont Colbert, 78000 Versailles  
Tél. : 01 39 02 79 45

## **RESTAURANTS**

### **CRESPIÈRES RESTAURATION AMBULANTE**

→ Pizza Hubert : pizzas à emporter, les lundis de 16h30  
à 20h30. Rue de Moncel. Tél. : 06 61 41 21 92

### **CRESPIÈRES**

→ L'Abreuvoir : bar/brasserie/presse  
3, rue du Poteau Logé - Tél. : 01 30 54 35 58

→ Les Terrasses : cuisine traditionnelle  
17, RD 307 - Tél. : 01 34 59 00 01

Ouvert du mardi au dimanche

→ La caverne des Artistes : crêperie  
6, rue de Paris - Tél. : 01 39 44 97 46  
www.lacavernedesartistes.com

### **BEYNES**

→ Restaurant La Licorne, cuisine traditionnelle  
31, rue de la République - Tél. / Fax : 01 34 89 96 17

→ Restaurant RED MAR : spécialités portugaises  
01.34.89.36.40. ouvert tous les jours de 11h00 à 15h00  
(sauf vendredi et samedi jusqu'à 23h)

→ Sushi Beynes - RN 191 - Tél. : 01 34 89 85 78

→ Ayumi Sushi - 39, rue du Centre Tél. : 01 34 89 03 08

#### **CHAVENAY**

→ La Caravelle - 1, rue de Beynes Tél. : 01 30 54 33 01

→ Bistro de Chavenay - 2<sup>bis</sup>, rue Champ du caillou  
Tél. : 01 30 54 56 41

#### **FEUCHEROLLES**

→ Roudge - Résidence Plateau de Ste Gemme -  
Tél. : 09 79 71 64 35

→ Restaurant du Golf de Feucherolles - Résidence  
Plateau de Ste Gemme - Tél. : 01 30 54 31 98

→ Gally - 20 rue des Petits Prés

Tél. : 01 30 54 60 60 - gallyfeucherolles@gally.com

#### **MAREIL SUR MAULDRE**

→ L'Accueil du Maroc Av Chavoze Tél. : 01 30 90 92 42

→ L'Orée des Champs Place de Mareil

Tél. : 01 30 90 81 56

#### **MAULE**

→ La Case de Babette 2, rue Saint-Vincent  
Tél. : 01 30 90 38 97 - réservation uniquement

→ La crêperie Maule 18, bd Paul Barré  
Tél. : 01 30 90 72 27

→ Le Prieuré - 20, rue Quincampoix  
contact@prieuremaule.com - Tél. : 01 30 90 80 40

→ Sushi @ Home, Restaurant de cuisine Japonaise sur  
place et à emporter 4 place du Général de Gaulle  
Tél. : 01 34 75 23 85

#### **MONTAINVILLE**

→ Auberge de Montainville, cuisine traditionnelle.  
40 couverts + 35 en terrasse. Parking. 17, rue Pressoir -  
Tél. : 01 34 75 19 95

#### **ST-NOM-LA-BRETECHE**

→ La Rose de May - Lieu-dit Tuilerie

Tél. : 01 30 80 01 38

→ L'Aventura Brasserie - 12, rue Michel Perrot

Tél. : 01 30 80 44 15

→ Le Mandarin - 50, route St Germain

Tél. : 01 34 62 80 43

→ Sayuri Sushi - Lieu-dit Tuilerie Tél. : 01 30 56 55 02

→ Crêperie de Saint Nom 1, rue Lecoq

Tél. : 01 30 56 50 25

www.creperiesaintnomyvelines.com

#### **THIVERVAL GRIGNON**

→ Le Relais des Templiers - Val des 4 Pignons,  
route de Crespières - Tél. : 01 30 54 45 26

→ L'Orezza Val des 4 Pignons, route de Crespières

Tél. : 01 30 54 38 07

## **CINEMA & SPECTACLES**

**BEYNES** Centre culturel La Barbacane

Courriel : reservation@labarbacane.fr

Tél. : 01 34 91 06 58

**MAULE** Cinéma Les Deux Scènes

Tél. : 01 34 75 08 98 - cinema@maule.fr

**PLAISIR** Théâtre - Tél. : 01 30 07 60 60

**POISSY** Cinéma C2L - www.cinema-poissy.com

Théâtre de Poissy - Tél. : 01 39 22 55 92

Courriel : theatre@ville-poissy.fr

**SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

Cinéma SQY Ouest - www.sqyouest.fr

## **TRANSPORTS**

### **TAXIS**

→ Taxi Crespières - M. Karim Aouragh

Tél. : 06 64 23 87 86 - Fax : 01 30 50 27 78 ABC

→ ABC Taxi - M Thierry Guibourg

Tél. : 06 07 53 98 43

→ Jo le Taxi - M Joao do Pinhal

Tél. : 06 76 12 38 28 - Courriel : joletaxi78@orange.fr

### **AUTOCAR**

VEOLIA Transport Ecquevilly 4 à 6, rue de la  
Chamoiserie 78920 Ecquevilly- Tél. : 01 30 90 43 00

Site : www.idf.veolia-transport.fr

**R.E.R. A** Poissy et à Saint-Germain en Laye

Infos centre RATP : 3246 - Site : www.ratp.fr

**S.N.C.F.** Grandes Lignes - Tél. : 3635

Site : www.voyages-sncf.com 4S.N.C.F. Transilien

Tél. : 0891 36 20 20 (conseillers info de 7h à 21h)

Site : www.transilien.com

**GARES** Renseignements : info@trains-horaires.com

→ MAULE : Ligne Paris - Mantes-la-Jolie

20, boulevard Paul Barré - Tél. : 08 99 23 08 73

→ MAREIL-SUR-MAULDRE : Ligne Paris - Mantes-la-Jolie  
- Rue Christian Puillard

→ PLAISIR GRIGNON : Ligne Dreux - Paris Montparnasse  
- 119, avenue du 19 mars 1962

→ SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Ligne St-Nom - Paris

Saint-Lazare - Ligne St-Nom - Noisy-le-Roi ou St

Germain-en-Laye - route de Saint-Nom-la-Breteche  
78620 L'Etang-la-Ville

### **LIGNES ET ARRÊTS DE BUS EXISTANTS SUR LA**

#### **COMMUNE DE CRESPIÈRES**

ARRÊTS : Carrefour D307 / Croix-Marie / Chemin aux

Bœufs / Ferme Neuve LIGNE 17S Gare SNCF de Maule

> Gare Rive-Droite de Versailles → LIGNE 41 Mairie

de Bailly > Gare SNCF Les Mureaux → LIGNE 170

Crespières > Marly-Le-Roi - Lycée Louis de Broglie →

LIGNE 171 Crespières > Feucherolles - Collège Jean

## TRANSPORTS

Monnet → LIGNE 172 Crespières > Villepreux - Lycée  
Sonia Delaunay LIGNE 511 Aubergenville - D307 >  
Saint-Germain-en-Laye LIGNE 512 Aubergenville -  
D307 > Saint-Germain-en-Laye - Notre-Dame & Lycée  
International. Les trajets et fiches horaires de ces lignes  
sont consultables sur [www.transdev-idf.com](http://www.transdev-idf.com)

### GAGNER PARIS DEPUIS LES GARES

#### MAREIL SUR MAULDRE :

→ Accès gare de Paris Montparnasse en 50 min via  
Plaisir Grignon (ligne N) → PLAISIR GRIGNON : Accès  
gare de Paris Montparnasse via Versailles Chantiers en  
25 min (ligne N) → SAINT NOM LA BRETECHE : Accès  
gare de Paris Saint-Lazare en 40 min (ligne L)  
→ SAINT NOM LA BRETECHE : Accès Saint-Germain-en-  
Laye via Noisy le Roi → SAINT GERMAIN EN  
LAYE : Accès à La Défense en 20 min (RER A)  
→ VILLENES SUR SEINE : Accès gare de Paris Saint-  
Lazare en 25 min (ligne J) → POISSY : Accès à La  
Défense en 20 min (RER A) → VERSAILLES RIVE DROITE  
: Accès gare de Paris Saint-Lazare en 37 min (ligne L) →  
VERSAILLES RIVE GAUCHE : Accès à Paris Invalides en 30  
min (RER C) → VERSAILLES CHANTIERS : Accès gare de  
Paris Montparnasse en 10 min (ligne N)



# Lionel CHEVANCE

## PLOMBERIE CHAUFFAGE

ENTRETIEN - DÉPANNAGE - INSTALLATION  
REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRE  
(GAZ & FIOUL)



Tél.: 01 30 54 33 83

Port.: 06 08 89 83 29

[chevance9@orange.fr](mailto:chevance9@orange.fr)

78450 CHAVENAY



**GROSSISTE EN PEINTURE POUR PARTICULIERS ET  
PROFESSIONNELS** PARQUETS, PEINTURES, OUTILLAGE,  
BÉTON CIRÉ, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS, ...

5mn de Crespières, 5mn Bazemont, 10mn de Chavenay  
Service de livraison rapide sur toute l'île de France

Ouvert du lundi au vendredi **NON STOP** de 8h à 18h30

**01.39.28.05.61**

ZAC DU MOULIN CAPIGNARD - 31 RUE DES VERGERS  
78580 LES ALLUETS LE ROI

## ST NOM LA BRETECHE VOYAGES

  
VOTRE AGENCE DE VOYAGES

10, rue Michel Pérot  
78860

St-Nom-la-Bretèche

Tél.: 01 34 62 12 34

Fax : 01 30 56 51 02  
[agence@stnom-voyages.com](mailto:agence@stnom-voyages.com)

N° IATA 2022204 2



**URGENCE ET ASSISTANCE**

- Services Départementaux Centre antipoison, 75000 Paris Tél. : 01 40 05 48 48
- S.O.S Amitié : Paris Tél. : 01 42 96 26 26
- Sida Info Service : Paris Tél. : N° Vert® : 0 800 840 800
- Accueil sans Abri : Paris - Tél. : 115
- Allo Enfance Maltraitée : Paris - Tél. : 119
- Jeunes Violences Ecoute : Appel gratuit : Tél. : 0 800 20 22 23  
Internet : [www.jeunesviolencesecoute.fr](http://www.jeunesviolencesecoute.fr)
- Drogues Info Service : Tél. : 0 800 23 13 13  
Internet : [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)
- Planning familial : Tél. : 01 47 00 18 66 (du lundi au vendredi de 12h à 19h)  
Internet : [www.planning-familial.org](http://www.planning-familial.org)
- Maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées - Tél. : 01 39 55 58 21
- Sous-direction des personnes âgées - personnes handicapées - 2, place André Mignot, 78000 Versailles
- Violences conjugales : SOS VICTIMES 78 Palais de Justice - 3, place André Mignot, 78000 Versailles - Tél. : 01 39 07 36 97

**SERVICES D'URGENCE**

- **Pompiers** : 18 - **Police-secours** : 17
- **S.A.M.U.**, urgences Médicales : 15 (112 portable)
- **DF** (sécurité dépan.) : 0 810 433 078 / 0 800 47 33 33
- **Gaz de France** Dolce Vita : 09 69 324 324
- **Lyonnaise des Eaux** : 0 810 379 379  
Urgence 24h/24 : 0 810 879 879  
Internet : [www.lyonnaise-des-eaux.fr](http://www.lyonnaise-des-eaux.fr)
- **Orange et France Telecom**  
SAV particuliers 1013 ou 1013.fr  
Professionnels : 1015 - Entreprises : 1017  
Renseignements téléphoniques : 118 712 ou 118712.fr  
Site internet : [www.orange.com](http://www.orange.com)



**AUTO PASSION**  
RÉPARATIONS - RESTAURATIONS TOUTES MARQUES

**Fabrice 06 13 37 15 62**

28 route de Grignon 78810 Davron  
Garage situé sur la D30, derrière la société Mini & Cie



**euvé**  
PÉPINIÈRES  
JARDINERIE

**RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES**  
[www.pepinieres-yvelines.com](http://www.pepinieres-yvelines.com)

**PÉPINIÈRE** Ouvert du lundi au samedi, d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Tél.: **01 30 54 41 25**  
▶ Fermé les dimanches et jours fériés

**JARDINERIE** Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30, et de 15h à 18h. Tél.: **01 34 59 02 64**  
▶ En janvier/février, et juillet/août : Fermé les dimanches et jours fériés

**DIRECTION D307, ENTRE ST-NOM-LA-BRETÈCHE ET FEUCHEROLLES, À CÔTÉ DU GOLF**

**01 34 59 02 64**




**POTAGER GOURMAND**

*Le potager gourmand de la famille Prieur vous propose sa production de fruits et de légumes frais de saison tout au long de l'année.*

*Vous pouvez nous retrouver :*

↓

Le mardi et vendredi de 16h à 18h30 sur notre exploitation à Feucherolles, Chemin des 40 arpents

↓

Le mercredi et samedi sur le marché de Bailly

**Mail : [prieurpa@gmail.com](mailto:prieurpa@gmail.com)**  
**Tél. : 06 12 41 84 33**

## BLASON

**«D'azur à trois fasces ondées maçonnées d'argent, au lion issant d'or accompagné en chef de deux fleurs de lys du même, à la bordure de gueules chargée de dix besants d'or».**



### ORNEMENTS EXTÉRIEURS

L'écu timbré de la couronne murale à trois tours crénelées et soutenu par deux branches, l'une de tilleul, l'autre de vigne, fleuries et fruitées, liées entre elles par des épis de blé, le tout d'or. Le Blason de la commune de Crespières a été trouvé « convenable et conforme à la tradition héraldique française » par les membres de la « Commission Nationale d'Héraldique » (dépendant du Ministère de la Culture) au cours de leur réunion du 15 juin 1993.

### SYMBOLIQUE DE LA COMPOSITION

Le meuble principal, le lion issant de trois fasces ondées, rappelle les armes de la famille de Bullion, dont les membres furent seigneurs de Wideville, Crespières et autres lieux, depuis Claude de Bullion, surintendant des Finances, constructeur en 1630 du château actuel de Wideville (qui se trouve sur la commune de Crespières) et bienfaiteur, ainsi que ses descendants (dont la duchesse de La Vallière), des paroisses de Crespières et de Davron.

Les fasces ondées rappellent la topographie et l'étymologie ou origine du nom de Crespières (Crespus: crêpé, ondulé, vallonné).

La maçonnerie des fasces est une référence aux carrières de pierre autrefois abondantes à

Crespières (ses pierres ayant servi à construire plusieurs monuments de Paris et les voûtes du métro). Crespières était aussi réputée pour l'extraction des meules.

Les deux fleurs de lys symbolisent d'une part l'appartenance jadis de Crespières au domaine Royal (Crespières faisait partie des Chasses du Roi) et, d'autre part, l'appartenance actuelle de la commune au canton de Poissy (ville royale dont les armes sont trois fleurs de lys). La bordure chargée de dix besants rappelle les armoiries de Maule, des seigneurs et barons de Maule, dont Crespières dépendait naguère. La couronne murale à trois tours crénelées est celle définie par la commission héraldique de Seine-et-Oise pour timbrer les blasons urbains du département. Elle est un souvenir de celles que portaient les déesses grecques tutélaires des cités. La branche de tilleul représente la flore caractéristique qui entoure le village et rappelle plusieurs lieux de promenades agréables. Enfin, la branche de vigne rappelle que la vigne couvrait autrefois et jusqu'au début du XXe siècle une partie du territoire. Les épis de blé témoignent de la principale ressource de Crespières pendant des siècles.

#### NB :

• **Armes de la famille de Bullion** : « d'azur au lion issant de trois fasces ondées d'argent » • **Armes de la Commune de Maule** : « Partie d'argent et de gueules à la bordure de la salle chargée de dix besants d'or » • En termes de blason, il y a sept « Emaux », dont deux « métaux » (l'argent, couleur blanche et l'or, couleur jaune) et cinq couleurs (gueules = rouge ; azur = bleue ; sable = noir ; sinophe = vert ; orange = orange) • Blason créé par M. Francis Astié, crespiérois

Publicité pour Heaven Guitars montrant une guitare électrique et une basse dans un atelier. Le logo "Heaven" est écrit en script. Le texte indique que c'est un atelier de fabrication et réparation de guitares électriques et acoustiques, et que tous les modèles sont fabriqués sur mesure en respectant au maximum vos souhaits.

**HEAVEN GUITARS** est un atelier de fabrication et réparation de guitares électriques et acoustiques. Tous les modèles sont fabriqués sur mesure en respectant au maximum vos souhaits.

La Ferme Neuve 78121 Crespières - 06 11 12 39 29 - 01 77 04 58 92  
alex@heaven-guitars.com - www.heaven-guitars.com

Publicité pour Feeling Coiffure sur un fond rose. Le logo "Feeling Coiffure" est écrit en script. L'adresse est 19, rue de Moncel 78121 Crespières. Les coordonnées de contact sont indiquées.

**Feeling Coiffure**

19, rue de Moncel 78121 Crespières

Sur rendez-vous au  
**01 30 44 06 65**



# H&M Concept

Travaux de bâtiment Second œuvre

**SPÉCIALISTE EN CRÉATION ET AMÉNAGEMENT  
D'ESPACE PROFESSIONNEL**

**Tél. : 09 70 91 23 12**

ZA de la Maison Blanche 126, chemin de La Cavée 78630 Orgeval



PLOMBERIE



PEINTURE



CLOISONS



ÉLECTRICITÉ



SOLS



MENUISERIE



## Intermarché

Les Mousquetaires

*Au plaisir  
de vous rencontrer  
très prochainement !*

Toute l'équipe de l'Intermarché de Mareil sur Mauldre est heureuse de vous accueillir  
**DU LUNDI AU JEUDI** : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30, **LE VENDREDI** : de 9h à 20h,  
**LE SAMEDI** : de 9h à 19h30 et **LE DIMANCHE MATIN** : de 9h à 12h30

Avenue de Chavoye 78124 Mareil Sur Mauldre - Tél : 01 30 90 96 77

## VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS

**LE NOUVEAU**   
**PANIER FRAIS**

**FRUITS et LÉGUMES**

**BOUCHERIE**

**CRÈMERIE**

**-10 % de remise** sur présentation de ce coupon



Rue Charles-Léger - 78680 Epône - Tél. : 01 30 95 76 20

**[www.lenouveaupanierfrais.com](http://www.lenouveaupanierfrais.com)**



*2 agences à votre service*



**CRESPIÈRES**

**AGENCE DU MOULIN  
2, rue Moncel**

**01 30 54 90 05**

**ESTIMATIONS  
GRATUITES**

**ACHAT  
VENTE  
LOCATION**



**CHAVENAY**

**AGENCE DU VALLON  
Centre Cial 2, av. du Vallon**

**01 30 54 55 55**

[www.immobilier-chavenay.com](http://www.immobilier-chavenay.com)

FNAIM